

Biométrie RCM & contrôle d'accès par carte

L'ESSENTIEL

RÉACTIVITÉ



RFID Alise, championne du sans-contact versus code-barres ou QR !

Pour un accès respectueux des règles sanitaires au self, certains acteurs misent sur le badge sans contact à code-barres ou QR code. Chez Alise, où ces technologies sont développées depuis plus de quinze ans, nous privilégions le sans-contact RFID, aussi historique mais bien plus fiable en matière de contrôle des accès, puisque tel est notre métier.



« J'mange pas au self aujourd'hui !, lance Mathis à ses camarades de classe. Qui veut que je lui envoie la photo de mon badge pour déjeuner à ma place ? » Ce cas de figure, nous ne souhaitons pas le voir se produire dans les établissements que nous équipons. Des code-barres ou QR codes, nous en avons tous dans la photothèque de notre téléphone pour voyager léger avec nos cartes de fidélité ou nos billets de spectacle ou de train. C'est une technologie simple, légère et pratique, mais peu sécurisée. Vous souhaitez que toute la famille puisse utiliser la carte de fidélité du supermarché au moment des courses ? Il suffit de photographier le code-barres ou de faire une capture d'écran du QR code, et de le renvoyer à tout le monde. Idem pour le badge d'accès au self. Ce qui est impossible avec une

carte RFID, munie d'une puce qui contient des données, reliée à une antenne (placée à l'intérieur du lecteur de badges) qui s'active à 2 ou 3 cm de distance, pour recevoir ces données.

Deux bonnes raisons d'opter pour le sans-contact RFID

La première, vous l'aurez compris, c'est une meilleure sécurité : la carte RFID reste unique, portée par son détenteur ; elle peut, certes, se prêter ou être volée, mais pas se dupliquer. La deuxième bonne raison de choisir cette technologie pour vos accès au self, c'est qu'elle permet de contrôler l'accès à vos bâtiments, y compris internat, parking, logements, local à vélos, ascenseur, ou machines (photocopieur, distributeur de boissons, etc.), solutions également proposées par Alise. Une fois équipé, vous n'aurez plus qu'à déployer la solution, mais pas à la remplacer.

SOLUTION



Les outils de réservation Alise pour lutter contre le gaspi

La toute nouvelle loi anti-gaspillage pour une économie circulaire fixe un objectif de réduction du gaspillage alimentaire (130g par jour, par personne et par repas au collège, 145 au lycée) de 50% d'ici à 2025. Alise peut vous aider à l'atteindre.

La loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui a rendu obligatoire depuis septembre 2016, pour les établissements scolaires, la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage, a été renforcée en début d'année par la "loi anti-gaspillage pour une économie circulaire", qui fixe un objectif de réduction de 50% du gaspillage d'ici à 2025. Afin de vous accompagner dans cet objectif, Alise dispose d'outils pratiques et faciles à utiliser, permettant aux convives de réserver leurs repas, premier rempart contre le gaspillage :

- L'Espace Famille, qui propose également le paiement en ligne
- La borne de réservation, qui permet aux convives généralement à la prestation, de réserver leur repas pour le jour même, le lendemain ou sur une période de deux mois.
- La borne libre-service Alise Express, avec l'option "réservation", qui permet également aux convives, à tout moment, d'enregistrer et de déposer un encaissement sur leur compte par chèque ou en espèces,

de consulter leur solde, de faire opposition à leur carte, d'imprimer un ticket en cas d'oubli de carte, voire de valider une transaction par carte bancaire, imprimer un billet de retard ou acheter une carte jetable.



COMPÉTENCE



Club Arc-en-Self : des formations partout en France

Les utilisateurs des solutions Alise adhérents de l'association Club Arc-en-Self bénéficient de formations partout en France, afin de consolider leurs connaissances et d'optimiser leur gestion. Plus d'une dizaine de formations de niveau débutant sont ainsi prévues d'ici à la fin de l'année (voir ci-contre). Pour en savoir plus, contactez votre correspondant régional, dont vous trouverez les coordonnées sur le site Clubarcenself.fr. Les prochaines formations, réservées aux niveaux avancés, se tiendront durant le premier trimestre 2021. Le détail des lieux et dates vous sera communiqué dans le prochain numéro.

Créé en 1993, le Club des utilisateurs d'Arc-en-Self est une association loi de 1901, indépendante de la société Alise, qui rassemble les intendants et utilisateurs d'Arc-en-Self de toute la France. Son objectif est de faire évoluer le logiciel dans le cadre de la restauration collective et de la gestion des établissements scolaires grâce, notamment, à la création et l'animation de groupes de travail ayant pour but de définir les améliorations à apporter aux fonctionnalités existantes, d'en préciser de nouvelles et de participer à leur conception.



PERTINENCE



Les solutions mobiles d'Alise : en principal ou en secours

Petit budget ? Pannes de réseaux ? Problèmes de câblage ?
Oublis de cartes nombreux et récurrents ?
Optez pour les solutions mobiles d'Alise !

La solution Arc-en-Self existe aussi en version mobile, à installer sur une tablette Android en votre possession, sur le PDA ou PDA Plus fourni par Alise. AES Mobile permet en effet de pointer les convives au self :

- en mode tactile sur la tablette,
- grâce au stylet sur le PDA,
- ou via ce dernier plus le lecteur de codes-barres sur PDA Plus.

Aucune connexion réseau, électrique ou Wi-Fi n'est requise. Si la base convives contient leur photo, elle apparaît à l'écran. À exploiter, donc, en outil de pointage principal dans le cas d'une petite restauration ou en solution de secours en cas de panne électrique, informatique ou d'oublis de cartes trop nombreux, par exemple.

Comment ça marche ?

Il suffit avant le service de connecter le terminal de pointage au PC Alise qui contient la base convives du jour, de les pointer au self, et de reconnecter l'appareil à l'ordinateur après le service afin d'y reverser les consommations du jour, ce qui met à jour les fiches convives. Une opération qui dure moins de trois secondes et vous prémunit contre les risques d'erreurs dues au report manuel.

Et aussi...

Si votre restaurant est équipé d'un distributeur de plateaux ou d'un tourniquet Alise, nous vous proposons en option une télécommande Bluetooth qui déclenche le passage au tourniquet ou la libération d'un plateau au convive accepté.

